



Morangis, le 7 mars 2025

A l'attention des familles Morangissoises

Service Enfance-Education-Jeunesse

☎ 01.64.54.28.09

N/Réf : D-07/03/2025 - 000206

Objet : Séjours Lézardrieux 2025

Madame, Monsieur,

La municipalité propose aux enfants, âgés de 6 à 15 ans, trois séjours de vacances à Lézardrieux dans les Côtes d'Armor :

- ♦ **1er séjour : du lundi 7 juillet au vendredi 18 juillet 2025 (12 jours)**
 - 50 enfants âgés de 6 à 12 ans
 - 12 jeunes âgés de 13 à 15 ans en camp ITI
- ♦ **2^{ème} séjour : du lundi 21 juillet au vendredi 1^{er} août 2025 (12 jours)**
 - 40 enfants âgés de 6 à 12 ans
 - 12 jeunes âgés de 13 à 15 ans en camp ITI
- ♦ **3^{ème} séjour : du lundi 11 août au vendredi 22 août 2025 (12 jours)**
 - 40 enfants âgés de 6 à 15 ans

Vous pouvez consulter les informations détaillées sur le centre de vacances et les activités à Lézardrieux via le lien suivant : <https://domaine-de-kermenguy.fr/sejour-lezardrieux/>

Afin de répondre au mieux aux demandes, une procédure d'attribution des places est mise en œuvre selon les critères suivants :

- ♦ Enfants n'ayant jamais participé aux séjours organisés par la Ville,
- ♦ Historique des départs de l'enfant à Lézardrieux lors des années précédentes, et/ou d'un séjour différent celui initialement demandé lors des années précédentes
- ♦ Homogénéité du groupe d'âges,
- ♦ Situation familiale particulière,
- ♦ Suivi du comportement,
- ♦ Paiement total de ses factures auprès de la Régie Municipale et du Service de gestion comptable de Palaiseau (centre des finances publiques) à la date d'inscription.

L'organisation des inscriptions est la suivante :

- ♦ **Du mercredi 26 mars au dimanche 6 avril 2025**, pré-inscription via le portail Morangissois. Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement, vous pouvez contacter la médiatrice au service des familles, par téléphone au 01.64.54.28.64 ou par mail à mediatrice-famille@morangis91.com.
- ♦ Dans le cas où votre inscription est validée, vous recevrez un message sur le Portail Morangissois précisant les modalités à suivre.
- ♦ Dans le cas où l'inscription n'est pas validée, votre enfant sera inscrit sur liste d'attente.

Durant votre accompagnement, il est impératif de vous munir de votre identifiant et mot de passe pour l'accès au portail. Si vous ne disposez pas de ces informations ou les avez perdues, vous pouvez contacter le service informatique au 01.64.54.52.08. En cas de problème technique, le Service Enfance-Education-Jeunesse est également disponible par mail à l'adresse suivante : enfance-education@morangis91.com.

Nous vous invitons à consulter le règlement intérieur péri et extrascolaire, **aux pages 10 à 12**, afin de prendre connaissance des modalités d'inscriptions, de paiement et d'annulation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Maire,
La Conseillère Municipale déléguée
Emmanuelle DUMAMBRE

